

laïcs et prêtres : rôles et identités

Les laïcs, surtout ceux qui assument des responsabilités ecclésiales, et les prêtres ont de plus en plus de difficultés à trouver leur identité les uns face aux autres ou les uns à côté des autres. Pour apaiser les tensions qui en résultent et fragilisent l'Eglise, trois stratégies s'efforcent de redéfinir les rôles, en insistant soit sur la spécificité, soit sur l'indifférenciation, soit sur la nouveauté. En s'inspirant de la théorie de la communication de l'Ecole de Palo Alto, on propose ici un modèle dont l'application, si elle met en cause le clivage clerc/laïc et les modalités actuelles du ministère ordonné, n'aboutit pas à une complète indifférenciation des rôles. Des perspectives s'ouvrent qui laisseraient clercs et laïcs vivre de véritables relations de partenaires, sans perdre leur identité, moyennant une flexibilité, une alternance et une limitation dans le temps des fonctions ministérielles.

Nous sommes à une époque où l'attribution traditionnelle des rôles s'assouplit. Par exemple, la séparation entre les rôles masculin et féminin s'estompe du fait de nouvelles données biologiques, sociales, économiques et culturelles. Le statut des femmes a bougé en premier, mais il atteint en contrecoup celui des hommes et chacun(e), homme ou femme, se voit dans l'obligation de redéfinir son rôle et son identité masculine ou féminine qui s'appuient désormais sur d'autres bases.

évolution des rôles, recherche d'identité

Les rôles assumés dans une société procurent une identité aux personnes qui les remplissent. L'identité s'enracine en partie dans la fonction exercée qui répond à des attentes sociales. Les problèmes personnels liés au chômage proviennent moins de la perte de l'activité sociale que de celle de l'identité qui y est liée. A un changement de rôle correspondent une mise en question de l'identité et une nécessaire redéfinition de celle-ci. L'élaboration de l'identité est un processus jamais terminé, qui mobilise toutes les ressources des individus et des groupes sociaux en mal de redéfinition.

Aujourd'hui, dans l'Eglise, les rôles entre les prêtres et les laïcs sont en train d'évoluer à la faveur de deux éléments : la crise du clergé et l'accès des laïcs aux responsabilités ecclésiales (le nombre de laïcs en responsabilité étant inversement proportionnel au nombre de prêtres en exercice). Une série de questions qui ne se posaient pas naguère (quand les rôles étaient définis de façon précise et durable) acquiert aujourd'hui un caractère d'urgence. Qui fait quoi ? En vertu de quoi ? Où ? Pendant combien de temps ? Comment ? Avec quelles significations ?

La redéfinition de l'identité est d'autant plus difficile que les images de soi sont limitées. Chez les prêtres, l'être et le rôle sont peu distingués. Le sacrement de l'ordre est parfois considéré, à tort, comme conférant une nouvelle identité, à l'instar des sacrements de baptême et de confirmation. On peut donc concevoir que, plus que d'autres catégories sociales, celle des prêtres soit menacée de crise d'identité lorsqu'elle voit son rôle évoluer.

Les deux catégories étant cependant en interdépendance, les redéfinitions d'identité se constatent tant du côté des prêtres que du côté des laïcs responsables. Pour redéfinir ou protéger leur identité, ils mettent en place des stratégies diverses¹. C'est par la mise au jour de celles-ci que nous commencerons. Ensuite, il faudra se demander si ces stratégies sont bien de nature à maintenir et à enrichir le système de communication ecclésial. A partir de quelques données théoriques sur le fonctionnement des systèmes de communication, nous devrions pouvoir désigner des impasses et orienter les recherches en vue d'une meilleure articulation des divers rôles nécessaires à la vie de l'Eglise et des chrétiens.

I

trois façons de se définir

La stratégie de la spécificité est celle que développent habituellement les textes magistériels. Nous en avons choisi quelques-uns qui ont en commun le souci de préserver l'identité des clercs, en établissant des distinctions liées à des spécificités entre clercs et laïcs. Il s'agit bien

1. Par stratégie, nous entendons toute réaction (comportement ou discours), plus ou moins consciente de ses enjeux, d'une personne ou d'une catégorie sociale vis-à-vis d'une autre, au sein d'un système relationnel qui permet à toutes deux d'élaborer leur identité respective.

de l'identité d'un corps social tout entier qui tente de préserver son unité, en définissant le type d'interaction qui doit l'unir aux autres corps sociaux, ici à celui des laïcs.

la stratégie de la spécificité

La Sacrée Congrégation pour le Clergé a interdit, le 8 mars 1982, à tous les membres du clergé d'adhérer à des associations ou mouvements ayant un caractère politique et également de créer des associations de clercs, dites « professionnelles », de type syndical². Les raisons avancées pour ces interdictions sont de ne pas mettre obstacle à la communion hiérarchique et de ne pas porter tort à l'identité sacerdotale³. Pour le commentaire de l'*Osservatore Romano* (8-9 mars 1982), justement intitulé « Pour l'identité du sacerdoce catholique », il s'agit de préserver les clercs de la « contamination » de type idéologico-politique et de la mentalité syndicale. Mais c'est bien le problème d'identité qui est premier. Le commentaire parle de la « véritable identité du prêtre catholique », de « son image » et de « son rôle spécifique ». Pour préserver le corps presbytéral de toute division et lui conserver son intégrité, il convient que celui-ci reste sur son domaine et n'empiète pas sur celui des laïcs. Or la politique, les syndicats et le travail salarié sont du domaine des laïcs.

Dans une lettre aux évêques des Pays-Bas, Jean-Paul II donne des directives sur la spécificité du prêtre et l'apostolat des laïcs : « *Je suis sûr qu'on assistera à un nouvel élan de la vie catholique si on veille avec attention à promouvoir l'apostolat des laïcs dans les domaines qui lui reviennent et selon les formes qui lui sont propres, sans admettre que presque insensiblement il en vienne à se confondre avec l'apostolat propre au clergé* »⁴.

Le même souci habitait Mgr Bernardin, alors archevêque de Cincinnati, quand il prononça une allocution en mars 1982 : « *Ces dernières années, nous avons assisté à une étonnante progression du ministère laïc à côté du ministère ordonné. Ce fut l'une des bénédictions de l'Eglise post-conciliaire. Cependant une certaine ambiguïté est apparue en ce qui concerne le ministère des laïcs* »⁵. Cette « béné-

2. **Documentation catholique** 1828, 18 avril 1982.

3. C'est nous qui soulignons.

4. **Documentation catholique** 1803, 1^{er} mars 1981.

5. « L'avenir de l'Eglise et le ministère », **Documentation catholique** 1838, 17 octobre 1982.

diction » n'est pas facile à contenir, car l'auteur ne peut s'empêcher de rappeler par deux fois le rôle spécifique du laïc : « *Vatican II, dans sa Constitution sur l'Eglise, a clairement affirmé que le rôle spécifique du laïc est d'apporter le message de l'Evangile au monde* » ; et plus loin : « *Nous devons nous rappeler, comme Vatican II nous l'a dit, que le rôle spécifique des laïcs n'est pas de servir l'Eglise dans un sens institutionnel, mais le monde* ». Sans vouloir se priver de la richesse du ministère laïc, il souligne les difficultés d'articulation avec celui des prêtres : « *L'esprit égalitaire de notre époque nous pousse à estomper les différences en ce qui concerne les rôles et les responsabilités. Un tel flou dans le cas du ministère entraîne de nombreux problèmes. (...) L'incapacité de tirer au clair ce problème explique dans une large mesure, à mon sens, des phénomènes aussi pénibles que le clerc ordonné qui trouve davantage d'épanouissement dans des activités séculières — souvent louables en elles-mêmes — que dans le rôle du prêtre, et le laïc zélé pour lequel la pleine et authentique participation à la vie et à la mission de l'Eglise exige d'une manière ou d'une autre qu'il joue un rôle quasiment clérical* ». Mgr Bernardin ne se cache pas pour appeler « pénibles » des phénomènes de chassé-croisé, où les uns interviennent sur le terrain des autres et réciproquement. Il achève son allocution en réclamant que l'on fasse la clarté sur l'identité et le rôle des membres de l'Eglise.

Plus près de nous, les *Lineamenta* pour le Synode des évêques de 1987 utilisent la même stratégie de la spécificité, déjà présente dans Vatican II (largement évoqué dans ce document) et dans l'Exhortation apostolique de Paul VI, *Evangelii nuntiandi* (1976)⁶. « *Le danger d'une certaine confusion des justes rapports, nécessaires entre clergé et laïcat dans l'Eglise* » y est dénoncé (p. 14). Les moyens de le pallier sont donnés ; c'est le rappel de la « vocation propre » des laïcs, de leur « mission spécifiquement séculière », de leur « sécularité typique » et du « caractère spécifique » de leur spiritualité (p. 54) ; c'est l'envoi au « *monde envers lequel s'exerce de façon privilégiée leur responsabilité chrétienne* » et qui est le « *champ propre de leur activité évangélisatrice* » (p. 34).

Seule l'appartenance à un groupe menacé dans son identité peut provoquer de telles réactions. La stratégie de la spécificité vise à remettre de l'ordre dans la cléricalisation du laïcat et la laïcisation du

6. *Lineamenta* pour le Synode des évêques de 1987, Paris, Ed. du Centurion, 1985.

clergé⁷. A chacun sa place, son rôle et, partant, son identité. D'ores et déjà on se rend compte que la stratégie de la spécificité risque de s'avérer insuffisante pour répondre aux questions posées. Les *Lineamenta*, par exemple, reconnaissent que les laïcs sont à la fois membres de l'Eglise et membres de la société (p. 32) et que les pasteurs ne peuvent être cantonnés dans un domaine strictement clérical : « *La mission salvifique de l'Eglise en face des réalités temporelles et terrestres concerne aussi les pasteurs* » (p. 33).

la stratégie de l'indifférenciation

Pour faire droit aux inévitables chevauchements de rôles, une autre stratégie est repérable : on pourrait l'appeler, par contraste avec la première, la stratégie de l'indifférenciation. Elle est généralement utilisée par les laïcs pour mettre l'accent, non plus sur ce qui sépare, mais sur ce qui rassemble, non plus sur les différences, mais sur les similitudes. Elle vient contrebalancer les effets négatifs d'une stratégie de la spécificité poussée au bout de sa logique de différenciation, notamment jusqu'à la hiérarchisation des différences.

La différence sexuelle s'est traduite bien souvent par la domination de l'homme sur la femme. Le couple cleric/laïc n'a pas échappé à cette dérive. Le rôle des pasteurs est de « discerner », d'éprouver et de reconnaître ou non le travail des laïcs, qui sont ainsi dirigés, incités et mis en garde (*Lineamenta*, p. 13). Hervé Legrand analyse cet effet en montrant que la scission qui s'opère entre le ministère pastoral et le peuple chrétien aboutit à la disqualification religieuse des laïcs et à l'autonomisation des pasteurs ; et là encore, c'est bien une question d'identité qui est en jeu : « *On s'aperçoit que l'identité du clergé est dialectiquement liée à la dépossession religieuse des laïcs (les "clercs" inculquent aux "laïcs" leur non-savoir et leur non-pouvoir) et à l'affirmation symétrique par le clergé de sa propre élection et de sa propre supériorité* »⁸.

La stratégie de l'indifférenciation vient lutter contre cet effet. C'est une stratégie issue de la pratique. Elle est utilisée sous la pression des faits. La vie ne se laisse pas facilement enfermer dans des catégories. La stratégie de l'indifférenciation joue sur l'abolition des frontières,

7. Allocution de Jean-Paul II aux évêques suisses (1984).

8. H. LEGRAND, *Initiation à la pratique de la théologie, Dogmatique II*, Paris, Ed. du Cerf, 1983, t. 3, p. 184.

sur le caractère commun et global des rôles ; elle élargit et décloisonne. Elle entretient en conséquence le flou et l'ambiguïté.

La pratique révèle des situations complexes. Prenons un exemple. Une aumônière d'hôpital reçoit d'un mourant le regret de ses fautes et l'expression de son espérance en Dieu. Elle est signe pour ce mourant de l'attention de l'Eglise et de la miséricorde de Dieu à son endroit. Elle le reconforte par des paroles et des gestes appropriés. Un ministère de réconciliation s'exerce là de façon indubitable. Il ne s'agit pas du sacrement de réconciliation, réservé au prêtre, diront les puristes. Le signe sacramentel existe pourtant bien ; c'est la sanction de l'ordination qui fait défaut. Nous savons que les mêmes ambiguïtés se retrouvent dans les Assemblées dominicales en l'absence de prêtre (ADAP) et dans les préparations aux sacrements où le prêtre intervient à la fin, sans être vraiment entré dans le processus. Catéchèse, liturgie, accueil, prédication, rassemblement et animation, sont de plus en plus le fait des laïcs. Mais sont-ils encore des laïcs, au sens traditionnel du mot ?

C'est pour répondre aux urgences et aux nécessités de la vie pastorale et communautaire que des laïcs ont pris ces responsabilités. C'est la tâche qui a commandé leur présence sur des terrains habituellement occupés par des clercs, et non une quelconque volonté de pouvoir. Mais dans le déploiement d'une logique de l'action et de la responsabilité, de nombreux laïcs se sont dotés des compétences nécessaires pour remplir leurs tâches dans l'Eglise et ont pris une conscience de plus en plus vive de leur rôle ecclésial. Les questions de pouvoir se posent alors ; les demandes de reconnaissance, les légitimations et les revendications apparaissent. Ce sont là des signes non équivoques de recherche d'identité.

C'est paradoxalement par un texte du magistère que nous commençons à illustrer cette stratégie. En partant des faits nouveaux et concrets engendrés par la diminution du nombre des prêtres, les évêques ont élaboré, en 1973, le document *Tous responsables dans l'Eglise ? Le ministère presbytéral dans une Eglise tout entière ministérielle*⁹. Ces faits bouleversent la répartition traditionnelle des rôles dans l'Eglise. La stratégie de l'indifférenciation a retenu les termes « tous responsables » et « Eglise tout entière ministérielle ».

9. Assemblée plénière de l'épiscopat français, Lourdes 1973, Paris, Ed. du Centurion, 1973.

L'indifférenciation est une donnée théologique première par rapport aux différenciations ; les évêques y ont recours pour valoriser les ministères de fait, qu'ils enrachent dans la commune responsabilité dont héritent les chrétiens par la grâce de leur baptême. L'extension donnée au mot « ministère » manifeste un désir d'assouplir la structure ecclésiale. Les expressions de « commune responsabilité », de « responsabilité solidaire », de « coresponsabilité » firent florès au point que bien des laïcs en oublièrent le point d'interrogation du titre, mis là pour rappeler que si tous sont responsables, tous ne le sont pas de la même manière. On oublia aussi que, dans ce texte, les évêques recherchaient d'abord la place du ministère presbytéral et sa spécificité au sein d'une Eglise tout entière ministérielle. C'est l'indifférenciation qui a été retenue parce qu'elle permettait aux laïcs actifs dans l'Eglise de se construire une identité.

Le second texte retenu montre l'utilisation de cette même stratégie par des jeunes « chrétiens en situation ministérielle ». C'est ainsi que se désignent ses auteurs¹⁰. Dans le document qu'ils ont élaboré, ils invoquent d'abord le ministère *commun*, celui qui découle de la condition commune de baptisé. C'est le baptême qui constitue la racine de la vocation et de la mission. Chacun(e) prend part à la mission salvifique de l'Eglise. L'Esprit Saint donné à tous permet de servir selon la grâce reçue. La vocation ministérielle ne se distingue pas de la vocation baptismale : « *Les membres de l'Eglise (...) peuvent prendre part au nom de leur baptême au ministère du Christ* » (p. 7). Elle ne se limite pas à son aspect subjectif ; elle est aussi réponse à l'appel objectif de l'Eglise. L'Eglise appelle par la médiation des besoins de la pastorale et des communautés, et par celle de l'évêque qui reconnaît le ministère et signifie qu'il est envoi.

Un appel à quoi ? s'interroge le document, qui répond :

- le service à la suite du Christ serviteur
- l'annonce de l'Evangile
- la construction de la communauté et sa cohésion (p. 10).

On ne voit pas bien ce qui distingue cette vocation et le ministère ordonné, si ce n'est que l'une vient du baptême et l'autre de l'ordination (*Supplément*, p. 2). Mais alors, l'originalité de ce dernier n'est

10. « Car tu nous as choisis pour servir en ta présence », Essai de réflexion sur les ministères par un groupe de jeunes en formation à l'Institut Pastoral d'Etudes Religieuses (IPER), Lyon, 1985 ; *Supplément au document*, 1986.

plus très évidente. Du reste, les jeunes souhaitent qu'à la faveur d'une formation commune avec les séminaristes, on puisse « éviter le clivage des ministères ordonnés avec les autres », clivage qui aboutit trop souvent à « une hiérarchie de supériorité ou d'infériorité entre clercs et laïcs ».

Grâce à l'indifférenciation du mot « ministre », les jeunes mettent l'accent sur l'indifférenciation de la vocation, des domaines où elle s'exerce, des tâches accomplies et de la formation reçue. Et ils regrettent que la différenciation sexuelle pèse autant sur les ministères (p. 11).

Cette stratégie est d'autant plus poussée que le ministère exercé est plus proche du ministère ordonné : reconnaissance officielle, permanence dans la tâche, réel partage des responsabilités ¹¹.

la stratégie de la nouveauté

La stratégie de l'indifférenciation n'apporte pas de réponse satisfaisante à la question de l'articulation des rôles. Quand tous font la même chose, de la même façon, sur les mêmes terrains, avec la même signification, il s'ensuit des conflits et des problèmes de concurrence. Les images des uns et des autres sont mutuellement rejetées, voire déniées, et l'identité a du mal à se construire dans un tel contexte.

Une troisième stratégie est alors à l'œuvre, celle de la nouveauté. Il s'agit de se situer sur des terrains *nouveaux*, de faire les choses *autrement*, de créer du *neuf*. Cette stratégie se démarque des deux précédentes ; d'une part, elle veut conserver l'autonomie des personnes ; d'autre part, elle veut éviter le conflit et la concurrence. C'est la stratégie de ceux et celles qui n'ont aucune chance en se mesurant au rôle des clercs et qui définissent donc le leur comme différent, même s'il est pratiquement le même. Les documents choisis pour illustrer cette stratégie émanent surtout de femmes et d'hommes mariés : deux catégories exclues du ministère ordonné.

Le texte du groupe de l'IPER étudié précédemment met aussi en œuvre la stratégie de la nouveauté ; il fut élaboré par 16 jeunes dont 12 femmes. On relève dans ce document de 24 pages, 38 occurrences des mots : nouveau, nouveauté, autre, autrement... dont 19

11. La stratégie de l'indifférenciation est souvent mise en œuvre à travers la notion spirituelle de « communion ».

dans le seul chapitre II intitulé « De la nouveauté de la vocation ministérielle » (pp. 16-20). Il s'agit là de ministères nouveaux qui n'entendent pas entrer dans les anciennes catégories, ni dans les anciennes querelles. La nouveauté réside dans les « besoins nouveaux » de l'Eglise et de la société (p. 9), qui médiatisent de « nouveaux appels de Dieu ». On répondra à ces besoins nouveaux d'une manière nouvelle, par « *d'autres chemins que ceux de la vie religieuse et du presbytérat* ». Il s'agit « d'inventer » un nouveau mode d'être ministre qui ne recopie pas le « modèle presbytéral ancien » (p. 11). Le document précise les tâches nouvelles qui attendent ces ministères nouveaux (p. 16).

L'articulation des divers ministères devrait, elle aussi, être nouvelle, mais le groupe avoue : « *A ce point là de la nouveauté, notre recherche reste à l'état de question* » (p. 18). La « nouveauté » devrait entraîner à sa suite le renouvellement du ministère ordonné, mais l'audace de cette idée est tempérée par l'empressement à évacuer la possibilité de concurrence avec ce dernier : « *Vivre un ministère, c'est participer à la vie sacramentelle de l'Eglise autrement que par les sept sacrements et sans concurrence avec le ministère ordonné* » (p. 19). Les auteurs sentent cependant confusément que les « besoins touchant à la vie sacramentelle des communautés » ne sont pas réglés pour autant. Soulignons que la stratégie du « nouveau » est légitimée ici par la « *nouveauté du Christ à manifester aujourd'hui* » (p. 16).

Le livre d'Alain Weidert, *Des laïcs autrement*, illustre à sa manière la stratégie de la nouveauté : « *A monde nouveau, présence nouvelle d'Eglise. A relations humaines nouvelles, vie ecclésiale nouvelle* »¹². Comme dans le texte précédent, la stratégie de l'indifférenciation y est aussi largement à l'œuvre, proclamant « l'unité entre le temporel et le spirituel » (p. 37), dénonçant le « schisme entre les clercs et les laïcs, réduisant peu à peu les laïcs à l'état de minorité sous tutelle » (p. 40) : « *L'Eglise morcelle, sépare et sacralise quand elle parle du rôle spécifique des pasteurs et renvoie les laïcs à leur domaine propre* » (p. 79). D'autres cloisonnements sont combattus, comme ceux qui séparent célibat et vie mariée ou le monde et Dieu.

12. Alain WEIDERT, *Des laïcs autrement* (Foi vivante), Paris, Ed. du Cerf 1986, pp. 7-8.

On voit donc les deux dernières stratégies utilisées dans les mêmes textes. Ici, l'auteur montre comment les communautés de vie, qu'il prône, permettent aux laïcs de revaloriser le sacerdoce « corporatif » des baptisés en « inaugurant un nouveau mode de société, un nouveau lieu d'Eglise, à côté des paroisses et des monastères ». Se situer « à côté », c'est se situer ailleurs ; c'est pouvoir lutter, sans affrontement, contre la stratégie de la spécificité et contre ses effets et ainsi « libérer l'Eglise d'une théologie de la soumission et de la domination » (p. 110). Les communautés de vie sont proclamées « nouveaux ministères et nouvelle mission » (p. 40).

L'accent sur le « nouveau » et « l'autrement » permet de minimiser, voire d'évacuer, les questions d'articulation entre les rôles. Ici, on lui consacre une demi-page et un simple rappel de principe : « La complémentarité des investissements des chrétiens doit être sauvegardée, elle est source de joies et de richesses » (p. 131). La difficulté demeure cependant : « On est chrétien actif, en étant responsable de la vitalité du corps du Christ et de l'évangélisation. La difficulté, c'est que cette charge est assimilée à la charge du gouvernement de l'Eglise » (p. 152).

Grâce à l'emploi de la stratégie de la nouveauté, l'auteur laisse penser, à travers ce qu'il décrit des communautés de vie et de leurs objectifs, que, de fait, des laïcs sont des clercs et des religieux. Ils en ont, en tout cas, le rôle et la signification : « Ce qui est nouveau, c'est que des laïcs, même mariés, puissent être appelés à être moteurs de sanctification, responsables actifs de sainteté et de l'évangélisation, et non simplement spectateurs passifs participant aux bénéfices d'une entreprise qui leur échappe » (p. 141).

Le courant exprimé dans ce livre se situe au-delà de Vatican II ; cette dernière « nouveauté » lui permet de ne pas être mesuré à l'aune des catégories du Concile. Là encore, la confrontation est évitée.

La stratégie de la nouveauté permet à ce type de documents de ne pas être un catalogue de revendications ou d'oppositions véhémentes, mais de revêtir un caractère paisible d'évidence, qui donne beaucoup de poids à leurs arguments.

II

l'autorégulation des systèmes de communication

C'est à un courant américain, appelé Ecole de Palo Alto, que revient le mérite d'avoir utilisé des concepts d'origine systémique dans l'étude des comportements humains¹³. La communication humaine est considérée comme un système vivant dont les éléments sont les êtres humains et leurs relations ce qui fait tenir le système. Dans cette perspective, les enjeux de la communication dépassent largement la simple transmission correcte de l'information. L'Ecole de Palo Alto prétend que seulement 1/5 de toute communication sert à l'échange de l'information et que le reste est dévolu à l'interminable processus de définition, confirmation, rejet et redéfinition de la nature de nos relations avec les autres : « *L'homme a besoin de communiquer avec autrui pour parvenir à la conscience de lui-même* »¹⁴. Ordonnés à l'élaboration de l'identité, nécessité vitale pour exister psychologiquement et socialement, les systèmes de communication (ou systèmes relationnels) sont « programmés » pour se maintenir et survivre. Ils atteignent leur finalité grâce à l'autorégulation des interactions qui les constituent.

L'Ecole de Palo Alto dégage deux grands modèles d'interaction : l'interaction complémentaire et l'interaction symétrique. Tout échange relationnel (parole ou comportement) entre dans un de ces modèles. Dans l'interaction complémentaire, les pôles de la relation ne sont pas dans une situation d'égalité. La relation est asymétrique. Elle se fonde sur les différences qui existent entre les acteurs de la communication. Elle se repère dans les comportements contrastés des acteurs. L'exemple type de la relation complémentaire est celui de la mère et de l'enfant. Cette interaction comporte deux modalités : la position haute et la position basse. La première signifie que l'un des membres de la relation dirige et détient la responsabilité de la relation. En position basse, l'autre s'ajuste et répond à l'initiative du premier. Ces deux positions s'appellent mutuellement¹⁵.

13. A Palo Alto travaillent des chercheurs dans la mouvance de l'anthropologue Bateson. Cf. E. MARC, D. PICARD, *L'école de Palo Alto*, Paris, Ed. Retz, 1984 ; P. WATZLAWICK, J.H. BEAVIN, D.D. JACKSON, *Une logique de la communication*, Paris, Ed. Seuil 1972.

14. P. WATZLAWICK et al., *op. cit.*, p. 84.

15. E. MARC, D. PICARD, *op. cit.*, p. 50.

Dans l'interaction symétrique, les pôles de la relation sont situés sur une base d'égalité. C'est la similitude qui les rassemble et non plus la différence. C'est le prototype des relations entre pairs. Les positions d'égalité débouchent sur des comportements semblables. « *L'égalité s'établit par des messages en "miroir" ; tout comportement de l'un entraîne un comportement identique chez l'autre* »¹⁶. Quand l'un donne des instructions et l'autre répond par ses propres instructions, ils sont dans une interaction symétrique. Donner des instructions d'un côté et ne faire que les recevoir, de l'autre, indique une interaction complémentaire.

Ces modèles n'ont pas à être qualifiés d'un point de vue moral. Il n'y en a pas un qui serait bon et l'autre mauvais. Ce sont des modèles de fonctionnement. On s'aperçoit cependant que chaque modèle pris isolément et poussé au bout de sa logique aboutit à la destruction du système de communication. En effet, une complémentarité rigide empêche le vis-à-vis en position basse d'accéder à l'autonomie et, à la limite, peut le détruire : ce qui équivaut à la fin du système de communication puisqu'on ne communique pas tout seul. De la même façon, une interaction symétrique poussée à l'extrême provoque une escalade sans fin dans laquelle vont s'user et périr les membres antagonistes, ou encore une désescalade où chacun s'éloigne de l'autre et le fuit. Dans les deux cas, c'est la fin du système de communication et l'impossibilité de construire son identité.

Le système ne peut survivre que dans la conjugaison des deux formes d'interaction. Elles se servent alors mutuellement de régulateur et stabilisent le système grâce à une rétroaction négative qui lui permet d'exister¹⁷. Pour communiquer, il est nécessaire d'articuler le « semblable » et le « différent ». Toute communication qui privilégie l'une des deux modalités au détriment de l'autre engendre une insatisfaction due à l'impossibilité de constituer son identité face à l'autre, qui doit être à la fois suffisamment semblable à soi et suffisamment différent de soi. L'insistance sur la différence crée des complémentarités non réciproques, donc hiérarchisées de façon rigide, et l'insistance sur la similitude crée des conflits ou des comportements de fuite.

16. E. MARC, D. PICARD, *op. cit.*, p. 50.

17. J. de ROSNAY, *Le macroscopie* (Points), Paris, Ed. du Seuil, 1975. Le schéma ci-dessous est inspiré de ceux de J. de Rosnay et adapté à la communication.

III

l'église est aussi un système de communication

Nous avons établi un modèle théorique qui permet d'apprécier le fonctionnement de la communication dans l'Église. Ce modèle est assez général pour que les trois stratégies repérées précédemment puissent y prendre leur place.

pour une régulation mutuelle des stratégies

La stratégie de la spécificité s'apparente à la complémentarité, puisqu'elle est fondée sur les différences. Ces différences semblent parfois surdéterminées, au point qu'il n'y a guère de possibilité d'inversion de cette complémentarité, ni de passage à une interaction symétrique : les clercs sont toujours en complémentarité haute et les laïcs toujours en complémentarité basse. Les identités qui résultent de cette interaction non réversible sont figées et fragiles. Le système met en œuvre des réactions de défense pour se protéger.

La stratégie de l'indifférenciation tend à la symétrie en s'appuyant sur ce qui est commun entre les clercs et les laïcs. La concurrence qui se manifeste dans cette interaction peut donner lieu à des comportements de compétition et à une escalade symétrique. Les laïcs n'ont pas de raison de ne pas faire la même chose que les clercs quand les circonstances s'y prêtent et que l'urgence y pousse. Ici, l'absence de différence empêche la construction des identités, malgré les efforts déployés.

La stratégie de la nouveauté rejoint une forme de symétrie qui, à l'inverse de la précédente, serait une symétrie d'éloignement. En se situant sur un autre terrain, les partenaires de communication s'éloignent les uns des autres ; c'est une stratégie d'apaisement des conflits. Mais sans vis-à-vis, les identités auront du mal à se construire.

Ces trois stratégies ne sont ni bonnes ni mauvaises ; elles sont toutes les trois nécessaires à la construction de l'identité tant des prêtres que des laïcs ; mais aucune, employée seule, n'y parvient de façon satisfaisante. Elles ont besoin d'être régulées l'une par l'autre. C'est le recours aux trois stratégies qui permet de conjuguer la similitude et la différence et qui introduit dans le système la mobilité, l'alter-

nance et la réciprocité, conditions de sa survie. Mais comment concevoir cette souplesse et l'oscillation qui en résulte dans le système relationnel clercs/laïcs ?

Pour Edgar Morin, qui est passé maître dans l'art de décrire les articulations complexes : « *Il s'agit d'être localement tantôt l'un tantôt l'autre, principalement l'un et l'autre, et finalement au-delà de l'un et de l'autre* »¹⁸. Sous un mode logique, nous retrouvons ici nos trois stratégies : la spécificité « l'un ou l'autre », sur un fond principal d'indifférenciation « l'un et l'autre » et finalement du nouveau au-delà des anciennes spécificités.

A la stratégie de la spécificité, il manque l'alternance du « tantôt, tantôt » : on est ou bien prêtre, ou bien laïc, mais pas les deux, et c'est ainsi que fonctionne la structure hiérarchique de l'Eglise. Les deux catégories hiérarchisées et inégalitaires de l'Eglise sont aussi l'expression de sa dimension sacramentelle. Cette structure hiérarchique ne veut pas être signe de pouvoir des uns sur les autres, ni signe de domination ; elle est signe du primat de Dieu dans son action salvatrice, elle est signe de l'initiative de Dieu dans son amour pour l'homme, qui précède nécessairement l'initiative de l'homme. Le « pouvoir » de manifester l'attention et la bonté de Dieu à l'égard de l'homme est « le plus grand service » que puissent se rendre les hommes les uns aux autres. C'est le sens de l'ordination des prêtres qui permet à ce signe de s'inscrire de façon institutionnelle. Il est souhaitable que l'altérité de Dieu soit ainsi manifestée par une interaction complémentaire. Ce n'est pas cela qui fait problème dans le système de communication, mais bien le monopole et la permanence inhérents à cette structure qui nuisent à la mise en place de l'alternance et de la réciprocité¹⁹.

En surmontant la dichotomie clerc/laïc, la stratégie de l'indifférenciation essaie de tenir ensemble les deux rôles, mais l'aplatissement qui risque d'en résulter n'est profitable à personne. La stratégie de la nouveauté pourrait tenter de garder les acquis des stratégies précédentes et jouer sur les deux tableaux. En s'appuyant sur l'indifférenciation, elle parviendrait à une *redifférenciation*, c'est-à-dire à

18. Edgar MORIN, *La Méthode* (Points), t. 2, *La vie de la vie*, Paris, Ed. du Seuil, 1980, p. 388.

19. La complémentarité non réciproque pose aussi un problème théologique : comment manifester l'action de Dieu à travers une structure bloquée ?

une redéfinition des rôles, incluant la souplesse nécessaire à la survie du système. Si le « nouveau » n'est pas capable d'assumer et d'intégrer « l'ancien », il n'est pas vraiment nouveau. C'est en s'essayant à cette stratégie que le document de l'IPER met le doigt sur les questions que posent alors l'évolution et l'adaptation des ministères.

questions et perspectives

La recherche de nouvelles identités se heurte en particulier à la question du temps :

Le temps de la vie : quelles sont les limites du ministère dans le temps d'une vie ? La vocation prend-elle l'être tout entier pour toujours ou pour une durée limitée ?

Le temps dans la vie : quelle est la part du ministère et celle des autres activités humaines (profession, vie de famille, vie communautaire, loisirs) ? A partir de quelle proportion de temps consacré aux tâches de construction de l'Eglise devient-on ministre ? Peut-on être ministre à mi-temps, à quart-temps ou moins encore ? La disponibilité aux tâches ecclésiales peut varier au cours d'une vie ; elle peut être réduite, mais enrichie par une expérience différente.

Le temps renouvelable : la vie ministérielle peut se dérouler en plusieurs étapes : fin d'un mandat et son renouvellement éventuel, nouvelle tâche, autre engagement, modification des besoins ayant médiatisé l'appel, circonstances nouvelles, « appels successifs »...

Le document estime nécessaire « de se fixer une durée précise, quitte à la renouveler aussi longtemps que cela sera nécessaire et souhaitable » (p. 15). A chaque étape, la liberté de la personne peut s'exercer. Celle-ci peut aussi bien cesser toute tâche ministérielle au bout de quelques années, comme la poursuivre toute sa vie.

Comment transposer ces perspectives, acceptables dans le cadre de ministères dits nouveaux, au ministère ordonné actuel ? Par deux fois, les jeunes de l'IPER estiment que l'existence des premiers est une occasion opportune pour remettre en cause et concevoir autrement le ministère ordonné (pp. 19, 24). Ils ne peuvent en dire plus. Il semble bien pourtant qu'il faille chercher dans cette voie : ministères à temps, partiels, provisoires, spécialisés dans une tâche ou pour un public déterminé. Mgr Riobé envisageait déjà, au nom

même du service, qu'on puisse cesser d'exercer un ministère ordonné, dont on n'est pas propriétaire ²⁰.

Les laïcs responsables, en recherche plus ou moins consciente d'une nouvelle identité de ministre, du fait de leurs nouvelles pratiques et de leur compétence, rejettent une image du prêtre qui, seul, a pouvoir sur les sacrements, sur la Parole de Dieu et accès aux décisions. Ou bien cette image du prêtre est modifiable et un processus d'ajustement peut se mettre en place ; ou bien elle est intouchable et sacralisée et alors le système ecclésial ne fait que se refermer sur lui-même, replié sur les spécificités. Il existe suffisamment de laïcs éduqués à occuper la position basse vis-à-vis des clercs pour que le système de complémentarité perdure encore un temps, les laïcs se « rattrapant » sur leurs propres terrains. On sait aussi que ce n'est pas parmi des laïcs de ce type que se recrutent les chrétiens les plus actifs et les plus responsables de l'Eglise. Ou bien encore les exigences de la vie seront les plus fortes et bousculeront des cloisonnements prévus pour d'autres temps. Du nouveau pourra naître sur les anciennes frontières. Qu'en adviendrait-il pour la vie de l'Eglise ?

Tous les baptisés ne seraient pas ministres, mais *tous pourraient être appelés à le devenir un jour ou l'autre, pour un temps plus ou moins long, sans distinction d'état de vie, d'âge ou de sexe*. L'ordination viendrait sanctionner normalement le ministère effectivement rempli afin de lui donner sa pleine signification, sans pour autant enfermer la personne ordonnée dans un rôle et une identité uniques et définitifs. La flexibilité des rôles qui s'ensuivrait aboutirait à des identités plus légères et plus nomades, faites d'images de soi plus riches et plus variées. L'appel *possible* de tous et toutes, la limitation *possible* des spécificités, l'alternance *possible* des rôles — possible, mais pas forcément obligatoire (ne refermons pas l'éventail des modalités, juste après l'avoir déployé !) — ouvrent des voies vers d'authentiques relations de partenaires entre clercs et laïcs.

Le concile Vatican II (*Lumen gentium*, 32) a bien perçu la nécessité de maintenir au sein du Peuple de Dieu des interactions d'égalité et d'indifférenciation et, en même temps, de complémentarité et de variété. Pour que l'unité qui doit résulter ne reste pas un vœu pieux, il faut s'en donner les moyens.

alice gombault

20. *Lettres au P. Riobé*, Paris, Ed. du Cerf, 1973.